



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Directeur / Directrice d'accueil collectif de mineurs (ACM)

Le directeur ou la directrice d'accueil collectif de mineurs encadre des jeunes de 3 à 17 ans dans un centre de loisirs ou de vacances auxquels il ou elle propose des activités récréatives ou éducatives.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **1872 €**

Statuts : **Saisonnier, Statut salarié**

Synonymes : Directeur / directrice de centre aéré, Directeur / directrice de centre de loisirs, Directeur / directrice de centre de vacances, Directeur / directrice de structure d'accueil d'enfants et de jeunes

Secteur professionnel : Tourisme

Centres d'intérêt : J'aime être aux commandes, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants



© Lucas Schiffres/Onisep

Le métier

Plusieurs structures, un même objectif

À la tête d'un centre de loisirs, de vacances ou d'une colonie, le directeur ou la directrice d'accueil collectif de mineurs (ACM) poursuit un même objectif : permettre aux jeunes (3 à 17 ans) de pratiquer des activités variées et de découvrir la vie en collectivité tout en gagnant en autonomie.

Appliquer un projet éducatif

Le projet éducatif est élaboré par l'organisateur (association, collectivité, comité d'entreprise, etc.) qui définit les intentions pédagogiques et les valeurs portées par la structure d'accueil. Une fois validé par le ministère de tutelle, le directeur ou la directrice se charge de le mettre en œuvre, en concertation avec l'équipe d'animation. Il ou elle planifie les activités et veille à leur cohérence avec les objectifs éducatifs.

Lien avec les familles

La relation avec les familles constitue une mission centrale : il faut les informer sur l'organisation du séjour ou du centre, leur présenter le programme des activités et rester disponible pour répondre aux questions durant le séjour de leurs enfants. Il ou elle veille à ce que les jeunes soient en sécurité (transports, hébergement) et à ce que les animateurs et autres collaborateurs (à l'intendance, en cuisine) soient qualifiés pour intervenir auprès de mineurs.

Compétences requises

De l'ordre et de la méthode

Rigoureux, organisés et méthodiques, intraitables lorsqu'il s'agit du respect des règles de sécurité et d'hygiène, ces professionnels font preuve d'imagination et de créativité quand il faut construire le projet pédagogique du séjour ou proposer des activités en s'adaptant à chaque moment.

Convaincre et décider

Première qualité indispensable : avoir le goût pour la vie en communauté et l'aptitude à motiver, dynamiser une équipe. Autres compétences requises : être autonome dans

ses décisions, avoir l'esprit d'initiative et l'habitude de prendre les problèmes à bras le corps. Il faut aussi savoir communiquer avec les jeunes et leurs parents, rassurer, convaincre, négocier avec les institutions, les fournisseurs et parfois faire preuve d'autorité, lorsqu'il s'agit de faire respecter les règles de vie en commun.

Gestionnaire et pédagogue

Dynamisme et résistance physique sont également des qualités nécessaires. Ce ou cette responsable connaît aussi parfaitement les réglementations, sait recruter et encadrer des animateurs, calculer un budget, gérer l'hébergement, l'alimentation. Sans oublier sa connaissance du développement physique et psychologique des enfants et des adolescents pour remplir au mieux sa fonction.

Où l'exercer ?

À la tête d'une équipe

Une fois le projet éducatif acté, le directeur ou la directrice d'accueil collectif de mineurs doit recruter une équipe d'animateurs et rédiger le projet pédagogique. Il lui faut aussi se déclarer auprès de la préfecture et souscrire un contrat d'assurance. Au quotidien, il s'agit d'assurer la gestion comptable et administrative du centre. Par exemple, en établissant un budget en fonction des activités et des effectifs prévus, en négociant des financements.

Un emploi du temps extensible

Souvent commencée dès 7 h 30, la journée de travail peut s'achever après minuit, le temps de revoir le programme du lendemain avec l'équipe d'animateurs. Les horaires s'adaptent donc au rythme des activités : en soirée, le week-end et parfois la nuit en cas d'incidents ou de maladies pouvant interrompre le sommeil des enfants.

Au rythme des vacances

Ce travail reste souvent saisonnier, car lié aux périodes de vacances scolaires ou d'accueil périscolaire (classe de mer/classe de neige).

Les études

Après la 3e

9 à 24 mois pour préparer le BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle.

Après le bac

2 ans pour préparer le DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projets ou le DEUST animation et gestion des activités physiques sportives ou culturelles.

3 ans pour préparer le DESJEPS spécialité animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive mention direction de structure et de projet ; la licence professionnelle métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle ; le BUT carrières sociales parcours animation sociale et socio-culturelle.

bac ou équivalent

→ [BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle](#)

bac + 2

→ [DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projets](#)

→ [DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles](#)

bac + 3

→ [BUT carrières sociales parcours animation sociale et socio-culturelle](#)

→ [DESJEPS spécialité animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive mention direction de structure et de projet](#)

→ [Licence pro mention métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle](#)

Emploi et secteur

Un travail intermittent

Le métier peut s'exercer de façon occasionnelle et à titre non professionnel, mais aussi en emploi permanent, souvent à temps partiel, en lien avec les activités périscolaires (accueil des enfants avant et après la classe). Un contrat de travail s'adapte à cette contrainte : le CDI (contrat à durée indéterminée intermittent).

Mobilité

Le recrutement est assuré par l'organisateur du centre, qui peut être une association, une commune, une collectivité territoriale, un comité d'entreprise ou encore une structure sportive. Encadrer un séjour de vacances oblige à être mobile. Un éloignement souvent perçu comme une opportunité enrichissante, voire recherchée par les professionnels du secteur.

Des évolutions limitées

Les évolutions de carrière sont limitées. Il faut le plus souvent être titulaire de diplômes professionnels dans le domaine de l'animation pour occuper un poste de salarié permanent ou passer des concours de la fonction publique territoriale. Certains

choisissent de quitter l'animation et deviennent formateurs dans les domaines de la relation et de la vie de groupe.

Secteur

Tourisme

Salaire du débutant *

Entre 1872 et 2500 euros brut par mois, en accueil de loisirs (centres aérés ou centres de loisirs périurbains).

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Le site de l'association Planet'anim présente les métiers et les formations de l'animation, et propose des offres d'emploi et des forums de discussion pour les professionnels](#) ↗

[Fédération nationale profession sport et loisirs, comporte une rubrique orientation et métiers.](#) ↗

[Rubrique " BAFA-BAFD " du site jeunes.gouv proposé par le du ministère de la Jeunesse et des Sports : présentation des formations, des conditions d'inscription, des modalités de financement](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime être aux commandes](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux m'occuper d'enfants](#) →

Autres métiers à découvrir

Animateur socioculturel

Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles

Coordinateur en mdph

Conseiller technique en accessibilité

**Chargé d'accompagnement des
étudiants en situation de handicap**